

LE LIEN



des adhérents de l'

Côte d'Or

Numéro 5

15 mars 2004

UNAFAM Côte d'Or

2, rue des Corroyeurs 21000 DIJON

☎ 03 80 49 74 30

✉ UNAFAM21@aol.com

LA SOIREE DETENTE

Nous étions 43 à participer au repas le samedi 21 février. Nous y avons invité toutes celles et tous ceux qui nous aident dans le travail d'information et de soutien aux familles : les Docteurs Court et Capitain, Mesdames Gérard-Voillery et Verset. Monsieur Court, souffrant, et madame Verset retenue par un impératif professionnel n'ont pas pu nous rejoindre. Il en a été de même pour certains parents qui ont eu des empêchements de dernière minute, essentiellement provoqués par un état préoccupant de leurs fille ou fils.

Au delà du fait que la nourriture était bonne, le cadre agréable, nous devons retenir qu'une telle rencontre permet aux familles de mieux se connaître, de se retrouver dans une ambiance conviviale et finalement assez joyeuse, d'oublier un peu leurs difficultés, en un mot de se *SOUTENIR*.

Nous devons nous poser maintenant la question : faut-il envisager une manifestation de même type dans le courant 2004, en novembre par exemple ?

LA REPRISE DES PERMANENCES.

Aujourd'hui, lorsqu'une famille désire nous rencontrer, elle compose notre numéro où elle trouvera toujours quelqu'un à son écoute. Puis l'un des bénévoles accueillants de la section lui fixe un rendez-vous généralement à notre local.

Cette organisation présente l'avantage de pouvoir répondre rapidement aux interrogations et attentes de ceux qui nous appellent. Mais cela reste insuffisant : il faut permettre aux adhérents, aux sympathisants, à tous ceux qui veulent nous contacter et qui s'adressent à l'accueil de la Maison des Associations de pouvoir nous rencontrer à date fixe. C'est pourquoi le bureau a décidé de réactiver les permanences : un bénévole sera présent dans notre bureau 125 de la Maison des Associations à Dijon chaque LUNDI de 14h00 à 17h00. Nous figurons toutefois ces permanences les jours fériés et pendant la période s'étendant de la mi-juillet à la fin août.

OUVRIR une BIBLIOTHEQUE

Lors de la dernière réunion du bureau de la section, il a été décidé de l'ouverture d'une bibliothèque à disposition des adhérents. Madame Tuizat a accepté d'en être la responsable. Elle doit se rapprocher de la section de Lyon qui lui indiquera les ouvrages de base sur les maladies psychiques, la psychiatrie... Par ailleurs, elle contactera les documentalistes du CHS pour avoir leur conseil et adhèrera au service de façon à ce que chacun puisse emprunter un livre, une revue, un périodique plus spécialisés. De même, si les familles souhaitent mettre à disposition des ouvrages qui concernent nos sujets de préoccupation, c'est bien volontiers que nous accepterons ces dons...

LA REUNION DES ADHERENTS ET SYMPATHISANTS DU 24 JANVIER

La réunion du 24 janvier s'est déroulée en présence de Monsieur BREON Délégué Régional de l'UNAFAM Bourgogne. Nous remercions très sincèrement Madame Verset psychologue-référente de la section UNAFAM de Côte d'Or pour la prestation qu'elle a bien voulu faire à cette occasion sur le thème de la « suppléance » (voir ci-dessous le texte complet de la communication de Madame Verset).

Francis JAN, Président-délégué rappelle tout d'abord l'existence de deux groupes de paroles animés par le Docteur Court qui ont une fonction importante dans l'entraide basée sur le vécu individuelle de chaque famille. La réunion des adhérents procède d'un autre objectif. Bien entendu, la notion d'entraide est présente mais c'est plutôt l'information et par là la formation des familles et des proches qui y est privilégiée.

Dans les stages de formation proposés par l'UNAFAM, les bénévoles entendent beaucoup parler « des principes de Ken Alexander ». Ceux qui ont assisté à ces sessions en feront profiter les familles lors de chacune de nos réunions.

Ce 24 janvier, Francis Jan commente le dernier principe : « Prenez bien soin de vous »

La maladie psychique est très difficile à appréhender par la plupart des familles, et encore plus par les personnes extérieures (parents éloignés, amis, relations de travail ...), d'autant plus que la famille peut établir un « cordon » en s'isolant. Par ailleurs, entre un père et une mère, la perception qu'ils ont de leur enfant malade peut être différente et source de conflits. Certaines situations sont plus difficiles : malades au domicile, famille monoparentale, psychose lourde... C'est pourquoi il est absolument indispensable de trouver des périodes de retrait, pour s'extraire du quotidien, de sa supposée culpabilité et de ne pas couper les ponts avec le monde extérieur. Il faut maintenir toutes ses relations, assister à des spectacles, être actif, par exemple à l'UNAFAM. Il est aussi important que le malade sache que ses parents ont une vie en dehors de lui.

Il est essentiel que la famille aille le mieux possible, afin que le patient le ressente comme tel.

Notre association joue un rôle non négligeable grâce à son travail d'entraide et d'information. Nous pouvons tous constater la grande empathie qui nous unit, transcendant les barrières sociales, culturelles et professionnelles.

Enfin, Francis Jan insiste sur le fait que quelle que soit la situation de chacun, il faut garder espoir et laisser le temps faire son œuvre.

COMMENT AIDER LE SUJET PSYCHOTIQUE A S'INVENTER DES SUPPLEANCES

Madame Brigitte VERSET, psychologue référente de l'UNAFAM Côte d'Or exerce au CHS de Dijon depuis 1988 et rencontre des patients adultes dans trois lieux différents :

- à la Chartreuse dans l'unité P3A ;
- à l'hôpital de jour de la Villa des Perrières ;
- dans un C.M.P. , en tant que psychothérapeute d'orientation analytique

EXPOSE DE MADAME VERSET
(effectué en présence du Docteur Capitain
médecin-conseil de l'UNAFAM²¹)

COMMENT AIDER LE SUJET PSYCHOTIQUE A S'INVENTER DES SUPPLEANCES ?

Il est un point professionnel important que je voudrais avant tout souligner. L'enseignement universitaire à Dijon considère que la psychose est à priori déficitaire et donc ne peut pas intéresser les psychologues. La pratique dément cette affirmation. En effet, les patients m'ont fait comprendre le contraire et certaines théories psychanalytiques m'ont confortée dans cette position. La psychose n'est pas déficitaire. Il convient de l'appréhender non pas en tant que maladie mais comme étant un état structurel. Pour ce faire, il est utile de partir de Freud et de la définition qu'il propose. La structure, c'est une façon d'être au monde et chacun est porteur d'une faille . Schématiquement ces failles peuvent être regroupées en trois catégories :

- la névrose
- la perversion
- la psychose

La *névrose* est l'état de la plupart d'entre nous, qui fonctionnons à peu près correctement tout au long de notre vie, malgré nos failles.

La *perversion* est connue surtout par des singularités du comportement sexuel. C'est une structure extrêmement complexe.

La *psychose* est caractérisée par l'absence d'une butée à l'imaginaire, entre autres.

Exemple : la rencontre inopinée d'une personne au moment où l'on pense à elle. Le névrosé imaginera toutes sortes d'explications mais finira par imputer la simultanéité des deux phénomènes au hasard. Le psychotique va imaginer que quelqu'un a mis l'individu sur sa route ou qu'il a eu le pouvoir de faire surgir cette personne . Il y a interprétation de la réalité sans limite.

Entre névrose et psychose existent à la fois un point commun, la prégnance de l'imaginaire, et une différence radicale constituée par cette butée symbolique qui permet à beaucoup d'entre nous la prise en compte de la limite.

Les psychotiques n'ont pas cette butée à leur disposition . Certains d'entre eux ont une structure non décompensée qui peut durer toute leur vie : ils seront universitaires, ingénieurs, politiciens etc. On ne peut donc pas considérer la psychose comme étant une structure déficitaire. Bien au contraire, les intéressés vont faire preuve d'une grande inventivité pour tenir debout. Ils vont se créer des **SUPPLEANCES**. La *suppléance* (terme emprunté à J. Lacan) fait référence au délire qui empêche le sujet de s'effondrer. Il s'agit d'un « *petit délire* » et non d'un délire envahissant, qui peut placer la personne en danger. Le délire joue alors un rôle de

protection. Il est comme « une tentative de guérison » (Freud) face à l'effondrement psychique. Il est une activité de la pensée même si l'entourage a l'impression inverse. Pour en généraliser le sens à partir d'une définition issue du dictionnaire (Le Petit Robert en l'occurrence) la suppléance signifie « avoir la même fonction que..., la même utilité que... ». Pour le sujet psychotique elle viendra à la place de la butée symbolique.

Les itinéraires comparés de deux peintres célèbres, Van Gogh et Dali, permettent de bien comprendre ce que recouvre ce terme. Contrairement à Van Gogh mort dans la solitude et la misère, Dali a été soutenu tout au long de son existence par sa compagne, Gala. La relation de couple peut être une suppléance et canaliser le débordement imaginaire. L'artiste a également connu de son vivant la reconnaissance du public, point central qui lui a permis « de tenir ». Certes, il y a là quelque chose qui s'apparente au narcissisme, mais tout le monde a besoin d'une approbation, d'un regard bienveillant. De la même manière, James Joyce, en se faisant un nom, a su s'inventer une autre forme de suppléance. Citons enfin François un patient musicien qui « tient » grâce à son art et malgré l'attitude désapprobatrice de sa famille.

Chacun a un ou plusieurs talents exploitables. La psychose n'empêche pas d'inventer une suppléance, même modeste. Il peut s'agir de participer à des activités d'art-thérapie, de rester et « tenir » dans un emploi, d'accepter sa maladie, de voir un soignant, de rencontrer un témoin bienveillant. Tout lien social, même réduit peut avoir valeur de suppléance. Certains psychotiques se créent des points d'identification qui les aident (intérêt pour la préhistoire, la philatélie). Se pose alors la question pour les proches: quelle aide leur apporter ? En premier lieu - respecter leur invention de suppléance. Cela peut être parfois dangereux et

susciter l'inquiétude de l'entourage d'où la nécessité d'évaluer le risque (est, par exemple, gênant l'excès de jouissance devant certains comportements destructeurs) et d'agir avec doigté (le danger est que la stabilisation s'inscrive dans une série de rituels nécessaires mais qui ne doivent pas envahir la vie du patient).

En second lieu - avoir à l'esprit que les psychotiques sont toujours en attente de reconnaissance, comme tous les humains, et ils la méritent.

Les parents sont alors dans la double obligation de faire un travail de renonciation à « l'enfant idéal » et de garder l'espoir, de croire en leurs capacités, d'encourager sans intrusion.

Bien sûr, « l'échec » est ressenti avec plus ou moins d'intensité selon l'âge auquel le patient entre dans la psychose. Enfermé dans un système autistique, il peut être envahi par un sentiment d'impuissance à entreprendre. Mais dans tous les cas, il existe une marge de manœuvre pour le sujet, même restreinte, avec l'appui des soignants et des familles.

L'enjeu pour les proches est d'essayer de se décaler par rapport à ce que la société considère comme étant la normalité, de tenter de comprendre la complexité des comportements psychotiques et d'être inventifs. Ainsi, nous connaissons la difficulté des patients à établir des relations avec l'extérieur et leur préférence pour la fréquentation des personnes qui leur ressemblent, sentiment accentué par le regard que la société porte sur eux. Face à cette réalité, pourquoi ne pas aller au bout d'un « rêve » : l'ouverture, hors de l'hôpital, en ville, d'un lieu où les malades pourraient se rencontrer, mais aussi rencontrer les autres non-malades, un café, lieu de convivialité. Vient ici se greffer une dimension politique, un tel projet nécessitant, outre la volonté d'aboutir, le concours actif des institutions de la vie sociale.

ECOUTE FAMILLE

Parmi les services que peut rendre l'UNAFAM, pensez à « Ecoute Famille » qui fournit aux familles un soutien psychologique délivré au téléphone par des spécialistes.

ECOUTE FAMILLE TEL : 01 42 63 03 03

LE GROUPE DE PAROLES DU DOCTEUR WALLENHORST A SEMUR

Une antenne dans le Nord du département sera créée dès que possible, nous espérons toujours trouver le bénévole qui pourra la prendre en charge. Dorénavant, le Docteur Wallenhorst, médecin dirigeant le 3^e secteur à Semur est favorable à l'intégration des sympathisants et adhérents de l'UNAFAM dans le groupe de paroles qu'il anime.

LES « FAMILLES GOUVERNANTES »

Le projet continue son petit bonhomme de chemin...

Nous sommes allés, Monsieur Péronneau, l'ADMR, futur gestionnaire, et l'UNAFAM à Reims voir une réalisation de familles gouvernantes. Cette visite a été très édifiante : ce mode d'accompagnement correspond bien aux besoins des handicapés psychiques en cours de stabilisation ou stabilisés mais encore fragiles.

Voici, à titre d'exemple, ce que nous avons vu : dans un F3, deux hommes ayant chacun sa chambre et une pièce commune (salon), dans un F4 voisin, deux femmes et un couple ayant chacun sa chambre et un salon, l'ensemble étant piloté par « une gouvernante ». Les résidents sont tous des handicapés psychiques dont la stabilisation est variable : certains le sont plus que d'autres et cette mixité favorise la bonne intégration. La « gouvernante » est sur les lieux de 8h00 à 12h30 et de 17h00 à 20h00, du lundi au

vendredi. Elle habite le même immeuble. Elle a été recrutée par l'organisme gestionnaire, l'UDAF, a reçu une formation adéquate et continue à être formée. Ses tâches essentielles : distribuer les médicaments, faire les repas, les lessives, le gros nettoyage, gérer les petits conflits... Pendant les courtes absences de la journée ainsi que la nuit, les résidents ont la possibilité de la contacter rapidement. Durant les repos hebdomadaires, elle est remplacée par une auxiliaire de vie qui a également reçu une formation mais dont les attributions sont moindres que celles de la « gouvernante ». Pendant les longues absences (congés...), c'est une autre « gouvernante », fonctionnant en tandem avec la titulaire qui prend en charge. Lorsque se pose des problèmes plus difficiles : crise, manquement grave à la discipline, intervient une autre personne, un « médiateur », employé par le gestionnaire.

Cette structure n'est pas « sanitaire » : aucun infirmier n'y passe, le résident a le libre choix de son médecin, peut pratiquer des activités au CMP, au CATTP ou ailleurs ; c'est pourquoi nous pensons qu'une telle organisation doit s'appuyer sur une autre structure : le « club » ou le S.A.V.S. (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale).

Parlons maintenant financement. Le locataire assure intégralement toutes les dépenses : le loyer, les charges, les meubles, les engins ménagers, la nourriture, les produits d'entretien, *le travail de la « gouvernante » et de l'auxiliaire de vie*. Pour ce faire, il bénéficie de l'Allocation Adulte Handicapé (A.A.H.), de l'Allocation Personnalisée au Logement (A.P.L.) toutes deux bien connues ainsi que de l'Allocation Compensatrice à Tierce Personne (A.C.T.P.) qui est par contre peu attribuée aux handicapés psychiques et qui pourtant s'applique bien à ce cas précis d'organisation. D'après négociations auprès des décideurs-financeurs sont à prévoir !

En résumé, cette structure permet aux personnes handicapées psychiques de lutter contre la solitude, de tisser des liens sociaux, Elle fait regagner confiance en permettant une protection. Elle peut préparer, pour certains, une insertion sociale plus forte (travail, logement individuel ...).

Ce type de réalisation correspond donc bien à un besoin pour les personnes handicapées psychiques, à côté des maisons communautaires (Matisse) ou foyers (Icare) pour la « remise en forme psychique », des appartements protégés ou pas, des familles d'accueil, qui s'adressent à des handicapés présentant des niveaux de stabilisation différents. *La structure « famille gouvernante » complète le choix actuellement proposé mais ne le remplace pas.*

C'est pourquoi, la section UNAFAM de Côte d'Or va pousser à sa mise en œuvre.

LES ATELIERS DE REVIVRE COTE D'OR

Pour les handicapés psychiques qui souhaitent avoir des activités, les Amitiés de Revivre vous proposent :

GYMDOUCE ET RELAXATION

A 14h30, tous les mardis salle du rez-de-chaussée des locaux du Petit Cîteaux.

ATELIERS DE PEINTURE

ART POSTAL

A 15h00 tous les mardis salle sous-sol des locaux du Petit Cîteaux.

ACTIVITE VERTE

Le jeudi dès 14h30, si le temps le permet, sur un terrain situé après Corcelles les monts, route de Flavignerot.

FRIPERIE

De 15h00 à 17h00 un jeudi par mois (se renseigner auprès de Revivre 03 80 45 15 00)

ATELIER SCRABBLE

Tous les mardis et jeudi après-midi au Petit Cîteaux.

ACTIVITE ANTENNE OUEST COTE D'OR

Tous les 4^e jeudi de chaque mois au centre social de Saulieu.

STAGE DE FORMATION A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES HOSPITALISATIONS PSYCHIATRIQUES

La Commission Départementale des Hospitalisations Psychiatriques (CDHP) veille à la légalité des hospitalisations psychiatriques en particulier des hospitalisations sous contrainte (hospitalisation à la demande d'un tiers ou hospitalisation d'office) de façon à éviter les abus.

Les candidats délégués de l'UNAFAM sont formés par notre association ainsi que le décrit celui de la Côte d'Or, Monsieur Mardellat :

« la session s'est déroulée sur 3 jours à Aix en Provence les 17, 18 et 19 novembre 2003. Une douzaine de participants assistaient à cette session. Le Président organisateur, Monsieur Roussel, par ailleurs Président délégué de l'UNAFAM Provence, a présenté l'évolution longue et très lente de la législation et du droit des patients hospitalisés. Les diverses lois et leurs applications ont été étudiées ainsi que la définition des droits et la défense des personnes hospitalisées sans consentement. Cette approche a été conduite par une juge d'instance auprès du tribunal de Marseille.

Tous les pouvoirs de contrôle à disposition de cette commission ont été examinés pendant une journée et demie. La fin des travaux a porté sur les améliorations à envisager, en particulier dans la perspective européenne.

LES JARDINS DIJONNAIS : TOUS A VOS BÊCHES !

Ce que nous avions projeté, le « cercle des jardiniers dijonnais » va voir le jour le 15 avril.

L'association des jardins familiaux dijonnais présidée par Monsieur Chrestien a mis à notre disposition une parcelle de 200 M2 avec eau, abri de jardin dans un ensemble réunissant une cinquantaine de jardins de ce type.

Le terrain est situé à Dijon intra-muros, rue Guy de Maupassant, près du carrefour de l'avenue du Drapeau et des boulevards extérieurs. Il est desservi par autobus (arrêt Guy de Maupassant). Dorénavant, la Maison Communautaire Matisse est intéressée, et certains ex-patients ont manifesté leur intérêt.

Quels sont les avantages de cette modeste réalisation ?

Bien entendu, donnez une activité nouvelle pour des jeunes citadins, et surtout créer un espace de sociabilité et de convivialité. Ceux d'entre nous qui ont conservé en mémoire les jardins ouvriers savent certes qu'on y jardine, mais pas seulement. On s'y rencontre autour d'une activité commune, on y parle, on y organise des petites fêtes...

Le Président de l'UNAFAM Côte d'Or rencontrera le bureau de l'association des jardins familiaux dijonnais pour y présenter les activités de l'UNAFAM ainsi que les avantages d'une telle réalisation pour des handicapés psychiques.

REMANIEMENTS DU BUREAU DE LA SECTION

Monsieur Mardellat y fait son entrée.

Monsieur Martin, ne souhaite plus y participer, en raison de son âge. Le Président délégué a, dans un entretien téléphonique, remercié Monsieur Martin de

tout ce qu'il avait fait pour l'UNAFAM en Côte d'Or et a souhaité que les contacts soient maintenus.

LA SEMAINE DE LA SANTE MENTALE

L'UNAFAM Côte d'Or a participé à plusieurs manifestations :

- Soirée débat organisée par Itinéraires Singuliers suite à la projection du film « Family Life »
- Conférence débat organisée par notre association sur le thème « Droit et psychiatrie ». Dans le prochain numéro du « Lien », nous reproduirons les principales interventions, en particulier celle de Me Picard.
- Manifestations organisées par le Docteur Wallenhorst à Semur, dont une lecture fascinante du livre de Büchner « Lentz » (à faire rentrer dans notre bibliothèque !).

INFORMATIONS EN BREF

CONGRES DE L'UNAFAM

Les 18 et 19 juin à Bordeaux.

Principaux thèmes abordés :

- les structures suite à la reconnaissance du handicap psychique
 - La recherche
- S'inscrire auprès de Madame Jan.

CONSEIL A LA VIE SOCIALE DU FOYER DE REINSERTION « ICARE ».

Monsieur Tuizat, bénévole de l'UNAFAM devient délégué au Conseil à la vie sociale du foyer Icare.

THEME DE LA PROCHAINE REUNION DES FAMILLES :

« les structures de réinsertion, existantes ou à créer en Côte d'Or », rencontre qui se tiendra en principe au foyer « Icare » à Chevigny Saint Sauveur le 05 juin prochain.